

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 11 juin 2026

Compte rendu n° 03

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Emmanuèle CAIRE
Mme Béatrice CHARLET-MESDJIAN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Sophie HERMENT
Mme Caroline LADAGE
M. Guy LE THIEC
Mme Francesca MANZARI (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Benjamin TAUNAY (procuration à Mme Núria GALA PAVIA)
M. Vincent TIFFON
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Ernestine CARREIRA
Mme Aline CHAMAHIAN (procuration à M. Vincent TIFFON)
Mme Christelle COMBE
M. Mathieu CORP
M. Fabrice PELLERIN
M. Jean-Marc QUARANTA (procuration à Mme Clarisse VOLLON)
Mme Odile THUILIER
Mme Clarisse VOLLON
COLLÈGE IATSS
M. Emmanuel CURT
M. Nathan LOZANO
Mme Sandra LUDWIG
Mme Iness MASSOUD
Mme Marie-Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
M. Simon JEAUME MORET (procuration à M. Mehdi REYNIER)
M. Paul OLIVA (procuration à M. Mehdi REYNIER)
M. Mehdi REYNIER
Mme Aude VILLEFRANCHE
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
Mme Candice LE TOURNEUR
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Fabrice PELLERIN)

INVITÉS
M. Nicolas BOILEAU
M. Pedro DIAS-DUARTE
Mme Jade NGUYEN

34 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h30.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Informations :
 - terrain de pétanque
3. Vie étudiante :
 - *Motion « Congé menstruel » - création d'un groupe de travail (délibération) - reporté*
 - Actualités (information)
4. Formation continue : catalogue de modules à l'attention des stagiaires en formation continue (information)
5. Vie institutionnelle :
 - Composition du Comité des Études – élection des membres proposés (délibération)
 - Composition du Comité de la Recherche - élection des membres proposés (délibération)
 - Validation des comptes rendus des séances des 15 janvier, 19 février, 5 mars et 12 mars 2026 (délibération)
 - Point élections (information)
6. Relations internationales :
 - fiches projets (délibération)
 - Fudan University (Chine)
 - Université du Sud-Ouest des sciences politiques et du droit (Chine)

1. Questions diverses

- **M. Curt** demande des compléments d'informations concernant les tuteurs et en particulier la raison pour laquelle le SFAD ne dispose d'aucun tuteur. **M. Le Thiec** indique qu'une réponse sera apportée à la fin du point Vie institutionnelle.

- **Mme Carreira** demande que soit prévu lors du prochain Conseil un point sur le niveau de rémunération des personnels enseignants contractuels.

2. Informations

- Terrain de pétanque

M. Le Thiec indique qu'amU demande la création d'un terrain de pétanque à proximité du Cube et donc à proximité de la Maison de la Recherche. La Direction de l'UFR s'oppose à cette installation en raison de la présence d'une œuvre d'art et des nuisances sonores, voire des dégradations matérielles, que cela pourrait engendrer pour les personnels de la Maison de la Recherche.

3. Vie étudiante

Point présenté par Odile Thuilier

- Motion « Congé menstruel » - création d'un groupe de travail- reporté

Ce point inscrit à l'ordre du jour du Conseil à la demande des étudiants représentants du collège des usagers est reporté à la demande de ces derniers.

- Actualités

Mme Thuilier indique que le Service pour le Respect et l'Égalité (SpRE) est actuellement en phase de recrutement pour accueillir un troisième membre. Elle ajoute avoir demandé à ce que ce service vienne présenter ses missions. Elle précise que la manifestation « Campus en fête » sera de nouveau organisée le 8 octobre avec des animations diverses et un repas collectif offert sur la Voyale.

4. Formation continue : catalogue de modules à l'attention des stagiaires en formation continue

Mme Thuilier présente ce catalogue, en cours de constitution, qui détaille les modules de 20 heures, accessibles aux stagiaires en formation continue.

M. Curt demande si ces modules sont obligatoires. **Mme Thuilier** confirme qu'ils sont obligatoires pour les stagiaires de la formation continue.

M. Curt demande également s'ils sont évalués. **Mme Thuilier** indique qu'il y a un suivi mais l'évaluation n'est pas obligatoire et est différente selon les composantes.

5. Vie institutionnelle

- Composition du Comité des Études – élection des membres proposés

- Composition du Comité de la Recherche - élection des membres proposés

M. Le Thiec rappelle l'historique du vote de ce point. À la suite des séances des 21 et 28 mai, il a été décidé d'organiser une réunion de concertation afin que les listes élues puissent faire des propositions de candidatures. Il précise que les listes qui n'ont pas d'élus de rang A ont choisi de ne proposer des noms que pour les élus de rang B.

Il indique également qu'avec ces nouvelles propositions, le Comité des Études compterait 17 départements représentés (sur les 26 départements de formation de l'UFR) et que des représentants de 16 unités de recherche, y compris des unités de la MMSH, composeraient le Comité de la Recherche.

Mme Herment lit un communiqué de l'ensemble des membres de la liste Demain ! :

« Je prends la parole au nom de l'ensemble des élus de la liste « Demain ALLSH ». Nous souhaitons exprimer notre position concernant les propositions formulées par la gouvernance pour la composition des listes de membres extérieurs du CE et du CR.

Nous tenons tout d'abord à reconnaître l'effort de concertation engagé ces dernières semaines à la suite de nos demandes répétées en faveur d'un dialogue raisonné, transparent et démocratique sur ce sujet. Cette démarche allait dans le sens d'un fonctionnement collégial des instances que nous appelons de nos vœux.

Toutefois, malgré ces échanges, l'issue de ce processus nous apparaît profondément insatisfaisante. Nous désapprouvons les propositions de listes présentées par la direction, dans la mesure où elles ne reflètent pas, selon nous, la diversité des sensibilités et des orientations qui composent aujourd'hui notre UFR.

Monsieur le Doyen, Mesdames et Messieurs les vice-doyennes et vice-doyens, vous avez fait le choix de présenter des listes qui ne prennent pas en compte les propositions et demandes que nous avons formulées au cours de cette concertation. Nous le regrettons vivement et souhaitons rappeler que la liste Convergence n'a obtenu qu'une majorité toute relative en nombre de voix, ce qui n'entache en rien sa légitimité, mais impose un dialogue avec l'ensemble des membres du conseil. Aussi, il nous semble souhaitable, tant sur le plan éthique que démocratique, que la composition des listes de membres extérieurs traduise davantage le pluralisme issu du scrutin. À nos yeux, seule une représentation équilibrée des différentes sensibilités de notre communauté universitaire est susceptible de garantir une gouvernance juste, ouverte et respectueuse de l'interdisciplinarité qui constitue l'une des richesses fondamentales de notre institution.

En conséquence, l'ensemble des élus de la liste « Demain ALLSH » votera contre lors du vote portant sur la désignation des membres extérieurs du Comité des Études et du Comité de la Recherche.

Pour autant, nous tenons à souligner que nous sommes attachés au bon fonctionnement de nos instances et à l'intérêt collectif de notre UFR, nous continuerons donc à participer de manière constructive aux travaux du conseil et des comités, dans un esprit de responsabilité et de dialogue, tout en maintenant notre vigilance quant au respect du pluralisme et de la représentation de l'ensemble de notre communauté.

Nous souhaitons que notre intervention soit retranscrite dans le PV de ce Conseil et l'enverrons par écrit à Mme Régnier. »

M. Corp se dit en accord avec les élus de la liste Demain ! mais pense qu'une fois élus ou désignés, les membres des comités travaillent pour l'intérêt collectif et non pour les intérêts d'une liste.

Mme Charlet indique que sa liste a proposé des noms qui ne sont pas les suivants non élus de sa liste électorale.

Mme Caire précise que sa liste a souhaité que les membres des deux Comités soient choisis pour représenter au mieux la pluralité disciplinaire de l'UFR.

M. Le Thiec tient à préciser que lors de la réunion du 1^{er} juin, les listes absentes ont également été consultées. Il indique également que la liste Demain ! n'a pas souhaité proposer de noms pour le Comité des Études.

Vote de la composition du Comité des Études – élection des membres proposés : 18 pour, 14 contre et 2 abstentions (34 votants) – vote à bulletins secrets

Vote de la composition du Comité de la Recherche - élection des membres proposés : 18 pour, 14 contre et 2 abstentions (34 votants) – vote à bulletins secrets

- Validation des comptes rendus des séances des 15 janvier, 19 février, 5 mars et 12 mars 2026

M. Dias-Duarte propose de faire un vote unique pour les 4 comptes rendus des séances qui ont précédé les élections et qui n'avaient pas pu être votés lors de la séance du 2 avril, en l'absence de quorum. Les membres du Conseil acceptent cette proposition.

Compte rendu du 15 janvier : demande de modifications de M. Le Thiec.

Compte rendu du 19 février : aucune demande de modification
Compte rendu du 5 mars : aucune demande de modification
Compte rendu du 12 mars : aucune demande de modification

Vote des comptes rendus des séances des 15 janvier, 19 février, 5 mars et 12 mars 2026 : 18 abstentions, 16 pour (34 votants)

- Point élections

Mme Régnier rappelle les calendriers des prochaines échéances électorales :

- élection partielle d'un représentant du collège IATSS au sein du Comité de la Recherche (page 12 de la présentation PowerPoint)
- désignation des personnalités extérieures à titre personnel (page 13 de la présentation PowerPoint)

- Point sur les tuteurs

À la suite de la demande de M. Curt lors des questions diverses, **Mme Gala Pavia** indique qu'un travail a été effectué par les ingénieurs pédagogiques de Dream U pour faire un bilan des pratiques de tutorat, des heures effectuées et des besoins réels, afin de rééquilibrer la répartition des tuteurs avec une priorité donnée aux étudiants en licence. Les tuteurs vont accompagner les étudiants en présentiel et en distanciel, suivant une répartition par mention.

Mme Vitali s'inquiète de la baisse du nombre d'heures accordées à certains départements alors que d'autres ont vu leur dotation excéder leurs demandes. **Mme Gala Pavia** indique que cette redistribution s'appuie sur un travail d'analyse ; des réajustements pourront être prévus après le bilan qui sera fait à la fin du 1^{er} semestre 2026-2027.

M. Curt indique que les tuteurs du SFAD étaient des anciens étudiants du SFAD. Il ne comprend pas comment les étudiants dédiés à des départements de formation pourront être efficaces pour les étudiants spécifiques du SFAD.

Mme Ladage pense qu'il faut tester un nouveau procédé afin de voir si cela fonctionne mieux et elle indique que rien n'empêche les anciens étudiants du SFAD de devenir tuteurs.

Mme Carreira insiste sur le fait que les tuteurs sont indispensables lors de la rentrée. **Mme Gala Pavia** indique que le processus de recrutement sera finalisé avant l'été.

M. Le Thiec précise que lors du bilan, il a été constaté que des tuteurs se retrouvaient sans étudiants, ce qui a permis de redéployer des heures à destination des étudiants internationaux.

6. Relations internationales

Point présenté par Valérie André

- Fiches projets

• **Fudan University (Chine)** : porteurs Tristan Vigliano (Lettres Modernes) et Julie Gary (DEA, section de chinois). Il s'agit à l'origine d'un accord de l'IAE, élargi à ALLSH lors de son renouvellement en raison de collaborations de recherche impliquant nos deux collègues.

Mobilités étudiantes : les étudiants de Fudan inscrits en M2 de Français spécialité traduction (niveau C1 ou supérieur) rejoindront le master Traduction littéraire, mention traduction et interprétariat d'ALLSH (resp. Francesca Manzari) : l'accord prévoit d'accueillir 6 étudiants par an (par exemple 3+3 ou 4+2) pour un semestre à partir de septembre 2027.

Pour la section de Chinois d'ALLSH, la fermeture du master de chinois en 2025 a créé un besoin en partenaires attractifs comme Fudan pour nos étudiants en Licence (LEA, LLCER), afin d'augmenter les effectifs, d'améliorer le niveau de chinois des sortants pour appuyer le projet de réouverture de ce master.

En contrepartie, amU enverra un maximum de 3 étudiants par an vers Fudan, profitant de l'attractivité de Shanghai et de cours identifiés (philosophie bouddhiste, littérature chinoise ancienne, culture moderne en anglais, ainsi que des cours de langue chinoise).

Vote de la fiche projet avec Fudan University : unanimité (34 votants)

• **SWUPL Université de Sciences politiques et de Droit du Sud-Ouest (Political Science & Law)** : porteur Christine Graziani (DEA, section de Chinois)

Il s'agit d'un accord multi-composantes, initié par la FDSP puis élargi à ALLSH. La régularité de la mobilité étudiante, qui s'équilibre à l'échelle d'amU, ainsi que les bénéfices qu'en retirent nos étudiants sortants (principalement inscrits en LEA Anglais-Chinois et en Études asiatiques) justifient le renouvellement de cet accord. Les entrants rejoignent majoritairement le programme d'accueil *LLM European Business Law* (M2 FDSP, DESU 1 an) de l'Institut de Recherche Europe-Asie dont les enseignements sont exclusivement dispensés en anglais.

Vote de la fiche projet avec l'Université de Sciences politiques et de Droit du Sud-Ouest : unanimité (34 votants)

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 10h50.

(La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte rendu.)